

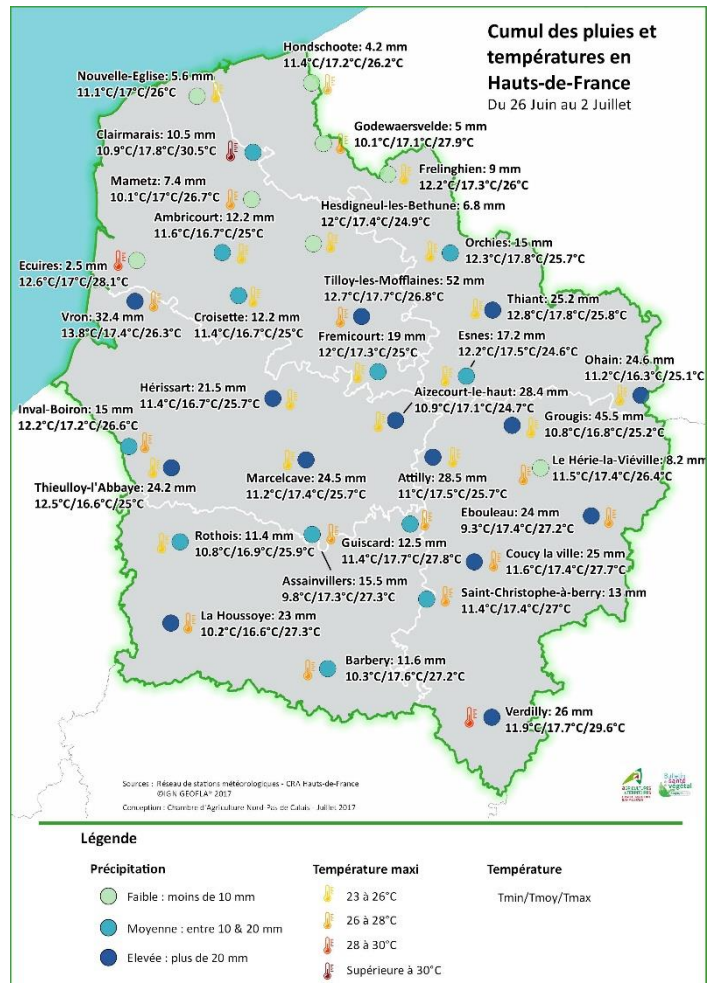


- **BETTERAVE** : Noctuelles défoliatrices : peu d'évolution de la situation. Premières observations pour le Résobet-Fongi.
- **FEVEROLES** : La maturité physiologique est atteinte dans de nombreuses parcelles. La rouille est toujours signalée.
- **MAÏS** : Pucerons à surveiller. Piège à pyrale à mettre en place.

METEOROLOGIE

Prévisions météo

Remontée progressive des températures (15°C le matin à 27°C l'après midi).
 Passages orageux annoncés pour la fin de semaine.
 Vent faible.



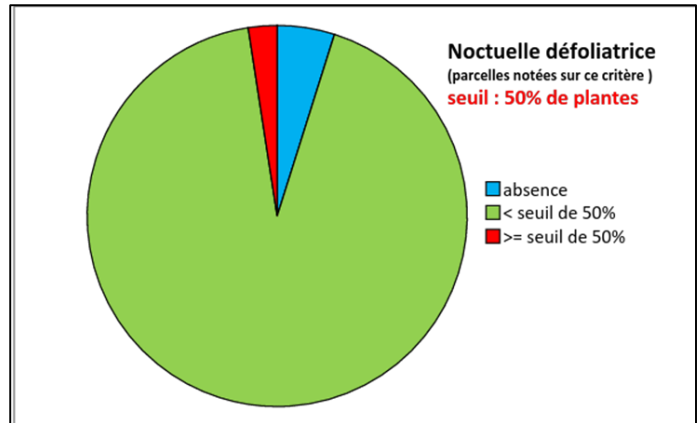
BETTERAVES

Ravageurs

Nous constatons cette semaine une **stabilisation des dégâts de noctuelles défoliatrices**. Il est nécessaire de rester vigilant car, avec le retour de températures plus chaudes, la situation peut évoluer rapidement.

La présence des noctuelles est observée sur 40 parcelles, une seule atteint le seuil de nuisibilité.

Seuil de nuisibilité Noctuelles défoliatrices = 50% de plantes avec des morsures récentes et présence de déjections et de chenilles.



Des **papillons de teignes** sont piégés localement. La première chenille de teigne a été observée dans la Somme sur le secteur de Péronne, dans une parcelle située en dehors du réseau d'épidémiosurveillance.

Avec le retour d'un temps plus sec, la situation est à surveiller.

Seuil de nuisibilité = 10 % de plantes touchées avec au moins 1 chenille.



Chenille de teigne et premier symptôme
ITB Aisne

Résobet-Fongji

Les premiers prélèvements de feuilles et les premières observations ont commencé le 3 juillet dans la région des Hauts de France dans 82 parcelles avec différents partenaires.

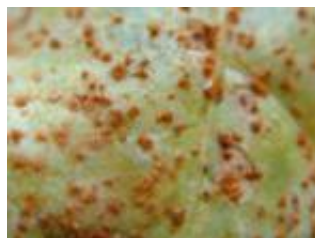
Nous constatons l'installation des tous premiers symptômes de maladies. Il est bien sûr nécessaire de suivre leur évolution dans les semaines qui suivent.



Cercosporiose



Oïdium



Rouille



Ramulariose

Nous rappelons que le seuil de nuisibilité pour la Cercosporiose est différent sur le secteur côtier de la grande région (premier tableau).

Seuils de déclenchement des traitements aux maladies du feuillage (% de feuilles avec symptômes)				
Maladies	Régions	T1	T2	T3
Début de la protection avant la mi-août				
Oïdium	toutes régions	15 %	30 %	30 %
Rouille	toutes régions	15 %	40 %	40 %
Cercosporiose	bordure littorale	10 %	20 %	Pas de T3
	autres régions	5 %		25 %
Ramulariose	toutes régions	5 %	20 %	25 %
Début de la protection après la mi-août				
Oïdium	toutes régions	30 %	Pas de T2	Pas de T3
Rouille	toutes régions	40 %		
Cercosporiose	bordure littorale	20 %	25 %	
	autres régions			
Ramulariose	toutes régions	20 %	25 %	

59/62 et parcelles 80 bordure maritime (seuil cerco 10%)				Cercosporiose		Oïdium		Rouille		Ramulariose	
Dépt	Commune	Organisme	Variété	Tolérance	4-juil.	Tolérance	4-juil.	Tolérance	4-juil.	Tolérance	4-juil.
59	Banteux	Ternoveo	BAMBOU		NC		NC		NC		NC
59	Cappelle en Pevele	Des prez	FD DROP		0		0		1		0
59	Cappelle la grande	Agriculteur	ACAQA		0		0		0		0
59	Crèvecoeur sur Escaut	CA	BEETLE		0		0		0		0
59	Cuvillers	TEREOS	MILLENIA KWS		0		0		0		0
59	Fournes en Weppes	La Flandre	BEETLE		0		0		0		0
59	Faumont	TEREOS	TISSERIN		NC		NC		NC		NC
59	Houdain les Bavay	Agriculteur	BALZANE		0		0		0		0
59	Les Moères	Agricultrice	CELOUS		NC		NC		NC		NC
59	Lesdain	ITB	CHLOELIA KWS		0		0		0		0
59	Marly	CA	FD DROP		0		0		0		0
59	Marquillies	Agriculteur+CA	BEETLE		0		0		0		0
59	Roeulx	CA	CRICQUET		0		0		0		0
59	Rumilly-en-cambresis	Agriculteur	BALZANE		0		0		0		0
59	Staple	Ternoveo	FORTISSIMA KWS		0		0		0		0
62	Aix en Issart	CA+Ets Carré	VULCANIA KWS		0		0		0		0
62	Auchel	CA	TISSERIN		0		10		0		0
62	Bihucourt	SES/VDH	CHLOELIA KWS		0		0		0		0
62	Cam pagne les Hesdins	TEREOS	CRICQUET		0		0		0		0
62	Enguine gatte	TEREOS	BARENTS		0		0		0		0
62	Epinoy	ITB	ACAQA		0		0		0		0
62	Fremicourt	SETAB	ACAQA		0		0		0		0
62	Fresnoy	Unéal+ITB	VULCANIA KWS		0		0		0		0
62	Frévin Capelle	BASF	PAPILLON		0		0		0		0
62	Gouy sous Bellone	Ets Carré	BEETLE		0		0		0		0
62	Leulinghem	TEREOS	LIBELLULE		0		0		1		0
62	Monchiet	Agriculteur	TISSERIN		0		0		0		0
62	Nempont St Firmin	TEREOS	TISSERIN		0		0		0		0
62	Ourton	Agriculteur+Dow	CRICQUET		0		0		0		0
62	Oye Plage	SES/VDH	BEETLE		0		0		0		0
62	Rehy	TEREOS	CHLOELIA KWS		0		0		0		0
62	Ruisseauville	TEREOS	TISSERIN		0		0		2		0
62	Saint Josse	TEREOS	LIBELLULE		0		0		0		0
62	Tilloy les Mofflaines	EPL Tilloy	CHLOELIA KWS		NC		NC		NC		NC
62	Tincques	TEREOS	BEETLE		0		0		0		0
62	Vimy Chloelia	ITB	CHLOELIA KWS		0		0		1		0
62	Vimy Landon	ITB	LANDON		0		0		0		0
62	Vitry en Artois	Agriculteur	RIPAILLE		NC		NC		NC		NC
62	Wissant	La Flandre+BAYER	CELOUS		0		0		0		0
80	Canchy	TEREOS	BALZANE		0		0		0		0
80	Brailly Cornehotte	TEREOS	CHLOELIA KWS		0		0		0		0
80	Martainneville	ITB 80	BEETLE		0		0		0		0
80	Martainneville	ITB 80	VULCANIA KWS		0		0		0		0
80	Moyenneville	CA 80	ORIGAN		0		0		0		0
80	Ponthoile	SRAL	STANLEY		0		0		0		0

Département de la Somme (seuil cerco 5%)				Cercosporiose		Oïdium		Rouille		Ramulariose	
Dépt	Commune	Organisme	Variété	Tolérance	4-juil.	Tolérance	4-juil.	Tolérance	4-juil.	Tolérance	4-juil.
80	Fourdigny	CA 80	CHLOELIA KWS		NC		NC		NC		NC
80	Famechon	SES-VDH	BEETLE		0		0		0		0
80	Saisseval	agriculteur	FORTISSIMA KWS		0		0		0		0
80	Belleuse	CA 80	RIPAILE		0		0		0		0
80	Conteville	ITB 80	CHLOELIA KWS		0		0		0		0
80	Puchevillers	ETS Charpentier	STANLEY		NC		NC		NC		NC
80	Beauquesne	ETS Charpentier	BEETLE		1		0		0		1
80	Vignacourt	CA 80	FORTISSIMA KWS		NC		NC		NC		NC
80	Béhencourt	Sanaterra	ROCAMBOLE		NC		NC		NC		NC
80	Dernancourt	UNEAL	TISSERIN		0		0		0		0
80	Ovillers La Boiselle	Florimond Desprez	TISSERIN		0		0		1		0
80	Chaignoles	Phyteurop	BARENTS		0		0		0		0
80	Herleville	CA 80	MILLENNIA KWS		0		0		0		0
80	Berny en Santerre	ITB 80	CHLOELIA KWS		0		0		0		0
80	Marchepot	BASF	CELCIUS		0		0		0		0
80	Licourt	ITB 80	Acacia		0		0		0		0
80	Vraignes en Vermandois	CU/CETA Ht de Somme	BEETLE		NC		NC		NC		NC
80	Villers Faucon	CERENA	MILLENNIA KWS		0		0		0		0
80	Hangest en Santerre	Saint Louis Sucre	FORTISSIMA KWS		NC		NC		NC		NC

Département de l'Aisne (seuil cerco 5%)				Cercosporiose		Oïdium		Rouille		Ramulariose	
Dépt	Commune	Organisme	Variété	Tolérance	3-juil.	Tolérance	3-juil.	Tolérance	3-juil.	Tolérance	3-juil.
02	ALLEMANT	TEREOS	BARENTS		0		0		0		0
02	BUCY-LES-PIERREPONT	ITB02	CHLOELIA KWS		0		0		0		0
02	BUCY-LES-PIERREPONT	ITB02	TISSERIN		0		0		0		0
02	CHAMBRY	COOP ACOLYANCE	MILLENNIA KWS		0		0		0		0
02	FERTE MILON	COOP ACOLYANCE	BTS 890		0		0		0		0
02	FROIDMONT	TERNOVEO	ACACIA		NC		NC		NC		NC
02	LE HERIE-LA-VIEVILLE	CA 02	MILLENNIA KWS		0		0		0		0
02	LE HERIE-LA-VIEVILLE	CERENA	MILLENNIA KWS		0		0		0		0
02	MAISSEMY	F.DESPREZ	TISSERIN		0		0		0		0
02	NEUVILLETTE	CETA DE SAINT QUE	MILLENNIA KWS		0		0		0		0
02	NIZY-LE-COMTE	SVI CETA HTSSOMM	BEETLE		0		0		0		0
02	NIZY-LE-COMTE	ITB02	CHLOELIA KWS		0		0		0		0
02	NOUVION-LE-COMTE	TEREOS	ACACIA		0		0		0		0
02	NOUVRON-VINGRE	SES-VDH	BAMBOU		0		0		0		0
02	REGNY	TEREOS	LOUISA KWS		0		0		0		0
02	REGNY	CERENA	CRICQUET		0		0		0		0
02	TOULIS-ET-ATTENCOUR	ITB02	ACACIA		0		0		0		0
02	VOULPAIX	ASEL	CELCIUS		NC		NC		NC		NC

Départements Oise et Val d'Oise (seuil cerco 5%)				Cercosporiose		Oïdium		Rouille		Ramulariose	
Départ.	Commune	Organisme	Variété	Tolérance	4-juil.	Tolérance	4-juil.	Tolérance	4-juil.	Tolérance	4-juil.
60	Barbery	CA 60	BAMBOU		0		0		0		0
60	Beaulieu les fontaines	SLS	CRICQUET		NP		NP		NP		NP
60	Belleuse	CA 60	RIPAILE		0		0		0		0
60	Bulles	ITB	CHLOELIA kws		0		0		0		0
60	Catillon-Fumechon	SESVDH	ECUREUIL		0		0		0		0
60	Choisy la Victoire	Téréos Chev.	MILLENNIA kws		3		0		0		0
60	Cires les Mello	ITB	CHLOELIA kws		0		0		1		0
60	Esquennoy	agriculteur	CRICQUET		0		0		0		0
60	Ferrières	CA 60	LIBELLULE		0		1		2		0
60	Fitz-James	LEGTA	LIBELLULE		NC		NC		NC		NC
60	Hautefontaine	KWS agri.	MILLENNIA kws		0		0		0		0
60	La Bosse	agriculteur	BARENTS		NC		NC		NC		NC
60	Morlincourt	CA 60	CELCIUS		0		0		0		0
60	Rouvillers	ITB	ACACIA		0		0		0		0
60	Serans	SRAL	CELCIUS		0		0		0		0
60	Uilly St Georges	CA 60	RIPAILE		0		0		0		0
60	Verberie	ITB	CHLOELIA kws		0		0		0		0
60	Verberie	ITB60	LONDON		0		0		0		0
95	Nesles la Vallée	CA 95	BARENTS		0		1		2		0
95	Attainville	CA 95	TISSERIN		0		0		0		0
95	Villeron	fredon île de Fr	FORTISSIMA kws		0		0		1		0

FEVEROLES DE PRINTEMPS

Les quelques pluies récentes associées aux conditions plus chaudes de cette semaine continuent de favoriser **la progression** des stades. On atteint maintenant le stade « maturité physiologique » pour les parcelles les plus précoces. 8 parcelles sont en observation cette semaine.

Les stades varient de « stade limite d'avortement » à «maturité physiologique» (grain d'une taille supérieure à 8 mm).

Pucerons verts

On note toujours la présence de quelques pucerons verts en parcelles sous forme d'individus isolés.

Il n'y a pas de seuil de nuisibilité du puceron vert sur la féverole.

Auxiliaires

De nombreuses coccinelles adultes et des larves sont encore présentes, sans doute en lien avec la présence des pucerons verts observés en parcelles.

La présence de ces auxiliaires est un indicateur de l'activité d'une régulation naturelle dont il faut tenir compte pour les éventuelles interventions.

Bruches

Les dégâts de bruches sont maintenant bien visibles sur les gousses et surtout sur les grains.

La période de sensibilité est dépassée.

Etat sanitaire

Anthracnose (Ascochyta), mildiou et botrytis

On observe toujours des symptômes d'anthracnose, de mildiou et de botrytis en intensité modérée, sur les parcelles.



Féveroles à la fin du stade limite d'avortement
A. TOURNIER - CA 02



Dégâts de bruches dans les grains
C. GAZET - CA 59 62

On ne connaît pas la nuisibilité de ces champignons qui sont souvent présents ensemble pour former un complexe parasitaire.

La rouille

On note toujours la présence de pustules de rouille sur deux parcelles du réseau (Bruyeres et Montberault et Villeneuve-sur-Fère dans l'Aisne).

La majorité des parcelles **ont atteint, voire dépassé, la période de vulnérabilité** vis à vis de ce champignon.

La nuisibilité de ce champignon peut être très importante.

Cette maladie doit être prise en compte dès son apparition sur les parcelles.

Une surveillance attentive des parcelles doit être maintenue jusqu'à la fin du remplissage des grains dans les gousses les plus récentes.



Rouille sur feuille
A. TOURNIER - CA 02

MAÏS

Stades : de 10 à 18 feuilles.

La majorité des parcelles est entre 12 et 15 feuilles. Deux parcelles sont à 18 feuilles (CAMELIN 02 et BOUSSICOURT 80, semis du 13 avril).

Les premières panicules sont en cours de sortie.

21 parcelles de maïs ont été observées.

Cicadelles

On note la présence **de cicadelles** dans les maïs. Les larves et adultes font des piqûres sur les feuilles basses des plantes. A ce jour, les attaques se limitent aux premières feuilles, **sans conséquences**.

Pucerons

Deux espèces de pucerons sont observées sur le réseau d'observation, sur les 16 parcelles observées vis-à-vis de ces ravageurs.

Metopolophium dirrhodum : 8 parcelles présentent 1 à 10 pucerons/plante et 1 parcelle avec 11 à 50 pucerons/plante (RULLY 60, stade 12 Feuilles). **Le seuil de nuisibilité n'est pas atteint.**

Sitobion avenae : 6 parcelles présentent 1 à 10 pucerons/plante et 4 parcelles 11 à 50 pucerons/plante.

Le seuil de nuisibilité n'est pas atteint.

Rhopalosiphum padi : L'espèce n'est pas signalée dans le réseau.



Piqûres de cicadelles sur
feuille de maïs
C. GAZET - CA 59/62






Pucerons *Metopolophium dirrhodum*
C. GAZET - CA 59/62



Pucerons *Sitobion avenae*
C. GAZET - CA 59/62

Le tableau ci-dessous décrit les pucerons qui peuvent être présents dans les maïs ainsi que les seuils indicatifs de risque.

Pucerons	Description	seuils de nuisibilité
<p><i>Metopolophium dirrhodum</i></p> 	<p>Couleur vert amande pâle avec une ligne vert foncé sur le dos. Pattes et cornicules non colorées. Taille d'environ 2 mm.</p>	<p>- entre 4 et 6 feuilles : 10 pucerons/pied ; - entre 6 et 8 feuilles : 20 – 50 pucerons/pied ; - entre 8 et 10 feuilles : 100 pucerons en moyenne/pied ; - au-delà de 10 feuilles : 200 pucerons en moyenne/pied.</p> <p align="center">Observez la face inférieure des feuilles</p>
<p><i>Sitobion avenae</i></p> 	<p>Couleur variable, souvent d'un vert foncé à brun, voire rose jaunâtre. On le distingue du <i>Métopolophium</i> par ses cornicules caractéristiques noires. Taille d'environ 2 mm</p>	<p>Entre 3 et 10 feuilles du maïs : plus de 500 pucerons/pied, avant 10 feuilles.</p>
<p><i>Rhopalosiphum padi</i></p> 	<p>Couleur vert très foncé à noir avec une zone caractéristique rougeâtre à l'arrière de l'abdomen. Forme globuleuse. Taille inférieure à 2 mm.</p>	<p>Plus de 10 pucerons ailés/plante avec formation de colonies d'aptères, avant 6 feuilles ; puis au moment de la floraison mâle : une panicule sur 2 colonisée.</p> <p align="right">Source : AGPM</p>

Analyse de risque :

Les pucerons sur maïs ne présentent pas de risque pour le moment. Il convient néanmoins de rester attentif. Il est recommandé d'observer régulièrement les parcelles en différents points, afin de détecter l'éventuelle présence de pucerons.

A l'approche de la sortie des panicules, *Ropalosiphum padi* est à surveiller.

Les conditions climatiques à venir auront une forte influence sur l'arrivée des pucerons et le développement des populations dans les parcelles. **Le développement de la faune auxiliaire (syrphes, coccinelles) et sa capacité à réguler naturellement les populations de ravageurs** auront également un rôle important.



Syrphe adulte
A. TOURNIER – CA 02)



Coccinelle adulte
A. TOURNIER – CA 02)

Pyrale :

Le suivi de la chrysalidation des larves de pyrale permet de prévoir l'émergence des papillons. Dans la cage d'élevage à Amiens (Somme), le taux de chrysalidation est de 100 %.

Il n'y a pas encore de chrysalide vide, ni de papillon dans la cage.

On peut donc supposer qu'une majorité de papillons sortira très prochainement et durant la première quinzaine de juillet.

Réseau de piégeage :

Cette semaine, 20 pièges pyrale ont été relevés.

11 pièges ont capturé entre 1 et 10 papillons. 3 autres pièges ont capturé respectivement 24, 29 et 57 papillons (BORNEL (60), QUINCY-BAS (02), BOUSSICOURT (80)).

Aucune ponte n'a été repérée.

Les premières captures marquent le début de la lutte biologique. L'utilisation des trichogrammes repose sur la technique des lâchers inondatifs au moment de la ponte du ravageur, c'est-à-dire au début du vol.

Les trichogrammes détruisent la pyrale dès son premier stade, avant même qu'elle ne provoque de dégâts.

Les pièges pyrales sont à mettre en place dès que possible.

Les premières captures marquent le début de la lutte biologique. L'utilisation des trichogrammes repose sur la technique des lâchers inondatifs au moment de la ponte du ravageur, c'est-à-dire au début du vol. Les trichogrammes détruisent la pyrale dès son premier stade, avant même qu'elle ne provoque de dégâts."

Les pièges pyrales sont à mettre en place dès que possible.

Vous trouverez la carte du risque pyrale, dans le BSV Grandes Cultures n°18 du 20 juin 2017.



Chrysalide de pyrale
V. DUVAL - Fredon Picardie



Capture de pyrale adulte
dans un piège à phéromone
C. GAZET - CA 59-62

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

Directeur de la publication : Christophe BUISSET - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.

Animateurs filières et rédacteurs : Céréales : J. Daquin - Chambre d'Agriculture de l'Oise, T. Denis et E. Gagliardi - Arvalis Institut du Végétal, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais Colza : A. Van Boxsom - Terres Inovia, M. Roux Duparque - Chambre d'Agriculture de l'Aisne, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais. Maïs : V. Duval - Fredon Picardie, B. Carpentier - Arvalis Institut du Végétal, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais. Protéagineux : V. Duval - Fredon Picardie, A. Tournier - Chambre d'Agriculture de l'Aisne, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais. Lin : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme et D.CAST - Arvalis Institut du Végétal Betteraves : H. Hemeryck - Chambre d'Agriculture de l'Oise, Vincent Delannoy, P. Delefosse - ITB, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais Luzerne : T. Leroy - Chambre d'Agriculture de la Somme.

Avec la participation de : ACOLYANCE, AGORA, Agro-Vision, ARVALIS Institut du végétal, ASEL 02, BASF, Bayer Cropscience, CALIPSO, CAPSEINE, CERENA, CER 60, CETA de Ham-Vermandois, CETA des Hauts de France, CETAs de l'Aisne, Chambres d'Agriculture des Hauts de France, Chambre d'Agriculture d'Île de France, Claye agri, Defieves, Coopérative de Milly-sur-Thérain, Dupont de Nemours, Florimond Desprez, Ets Bitz, Ets Bully, Ets Charpentier, FREDON Picardie, Groupe Carré, INRA, Institut de Genech, IREO de Flixecourt, ITB Nord-Pas de Calais, ITB 02, ITB 80, Jourdain, La Flandre, L.A. Linière, Lycée Agro Environnemental Tilloy les Mofflaines, Nord Négoce, NORIAP, OPERA, Saint Louis Sucre, SANATERRA, SETA de Bapaume, Syngenta, Temnovéo, Tereos, Temoveo, Terres Inovia, TEXTILIN, UCAC, Uneal, Union de la Scarpe, Van de Bilt, Vanderhave, Van Robaey Frères, Vaesken, VIVESCIA, Valfrance

MM. Bécue, Yves Courtaux, Bertrand Coustenoble, Marc Delaporte, Sébastien Dereudre, Frédéric Garache, Vincent Guyot, Jean Marie Ratel, Benoit Vandaele, Hervé Vanderhaeghe, Jean Marie Vion, Mmes Christine Machu (EARL du moulin de pierre), Isabelle Verstaen

Coordination et renseignements : Jean Pierre Pardoux - Chambre d'Agriculture de la Somme, Samuel Bueche - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Mise en page et diffusion : Virginie Vasseur - Chambre régionale d'Agriculture Hauts-de-France

Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la [DRAAF Nord-Pas-de-Calais-Picardie](#) et des [Chambres d'Agriculture Hauts-de-France](#)

Avec la participation de :



AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT



ARVALIS
Institut du végétal

